

LE MIEL ET LE FIELD DE BERNARD HUET

SEPTEMBRE 1975, « L'ARCHITECTURE D'AUJOURD'HUI » N° 181. BERNARD HUET SIGNE SON « REQUIEM POUR UN ORDRE » QUI LUI VAUDRA DE PERDRE SA PLACE DE RÉDACTEUR EN CHEF DEUX ANS PLUS TARD. CAR IL FUT UN TEMPS OÙ L'INSTANCE DE REPRÉSENTATION DES ARCHITECTES ÉTAIT, SELON LES TERMES DE HUET, « À LA BOTTE DE TOUS LES POUVOIRS ».

■
Jean-Louis
Violeau

Écrivons bref, car vous en savez long. Sur l'Ordre. Du moins vous croyez en savoir long tout en ayant peut-être oublié ce « Requiem » signé par Bernard Huet, rédacteur en chef de *L'Architecture d'Aujourd'hui* de 1974 à 1977. C'était un temps béni où le groupe L'Expansion, payait rubis sur l'ongle ses journalistes tout en laissant la bride sur le cou aux plus agités d'entre eux. Huet en fit partie, c'est indéniable, y ajoutant cette touche intellectuelle et ce goût pour la réflexion, critique et autocritique, qui l'ont toujours animé. Ce « Requiem » lui coûta d'abord un procès, perdu l'année suivante, puis peut-être son poste à la tête de *L'Architecture d'Aujourd'hui*, dont la diffusion s'effritait alors que la qualité de ses pages s'améliorait, et sans doute bien plus encore...

Il en témoignait quelques années plus tard, en 1981, avec lucidité, dans un entretien clôturant son recueil *Anachroniques d'architecture* (éd. Archives d'architecture moderne, 1998) : « À partir du moment où tu es classé comme un intellectuel et que tu as quelques problèmes avec l'Ordre des architectes comme cela m'est arrivé, tu es exclu d'office de tous les marchés de l'État ; et comme par ailleurs les marchés privés sont tout à fait imbriqués dans les marchés de l'État, tu es de toute façon exclu du secteur de la construction ». Et des problèmes avec l'Ordre, Huet en eut avec cet édito, on le comprend aisément, mais ce « Requiem » s'inscrivait aussi dans une série de textes à charge contre la « profession » au sens large, contre son anti-intellectualisme, son manque de culture et son affairisme. De 1974 à 1976, des « Vaches maigres »

editorial

Requiem pour un Ordre

Si une partie des dernières déclarations du Secrétaire d'Etat à la Culture, au sujet de la réforme de la profession d'Architecte, relève d'intentions dont il faudra attendre la formulation définitive pour en apprécier la portée exacte, un certain nombre de certitudes se dégagent pourtant, qui touchent les modes d'exercice et l'organisation de la profession.

1) Désormais, toute idée de réserver le monopole de la pratique architecturale aux seuls architectes, comme c'est le cas en Belgique par exemple, est définitivement écartée.

2) Au contraire, il est question de faire correspondre la loi à la réalité, en élargissant la capacité d'exercice à des catégories de personnes et à des organismes qui l'ont déjà, en fait sinon en droit.

3) Toujours par souci de ce « réalisme » qui semble être la marque présidentielle dans d'autres domaines (avortement, divorce), on abandonne délibérément le caractère exclusivement libéral de la profession d'architecte. Par un retournement significatif, la règle, l'exercice sous forme libérale, devient l'exception. Ce qu'il est déjà dans les faits, nul ne le conteste.

4) Poursuivant une logique bien conduite, on en est arrivé à envisager la suppression du code de déontologie professionnelle et la disparition de l'Ordre des architectes qui était sensé le faire respecter.

Ainsi, l'Ordre des Architectes Français aura vécu 35 ans. Certains qui, depuis un beau jour de 1968, réclamaient la suppression de cette création corporatiste du régime fascisant de Vichy, s'en réjouiront, mais éprouveront une amère déception devant les circonstances et la signification actuelle de cette disparition, bien éloignées des rêves militants du joli mois de mai. Ceux-là même qui le défendent du bout des lèvres, ne peuvent cacher les tares d'une institution aussi peu vénérable que respectable.

En guise d'éloge funèbre, on pourra simplement rappeler que, dès l'origine et de manière constante, l'Ordre eut une mission de conservation et de contrôle à la botte de tous les pouvoirs qui se sont succédés depuis 1940. Son système électoral anti-démocratique a été conçu pour assurer le maintien d'une féodalité réactionnaire jusqu'à en devenir anachronique. Son rôle a consisté pour l'essentiel, à faire prêter un serment dérisoire, à protéger un mot que certains appellent un « titre » et à percevoir des cotisations si bien pondérées qu'elles pénalisent les salariés et avantagent les patrons. En matière de prestations, c'est le néant ; il suffit de comparer les services offerts par le RIBA aux architectes britanniques et l'intense activité qu'il développe dans le domaine de la publication, de la formation, de la recherche et de la promotion des jeunes architectes, pour être édifié.

Nous avons vu qu'une des raisons officielles évoquées pour supprimer l'ordre des architectes est la disparition progressive de l'exercice de la profession sous forme libérale. Cette conception de l'exercice, définie à l'aube du 20^e siècle par quelques beaux esprits, assignait à l'architecte comme au médecin et à l'avocat une mission sacerdotale vis-à-vis du client. L'artiste, pour conserver son intégrité de demiurge, ne devait être inféodé à aucun pouvoir économique et son art, préservé de toute odeur suspecte de profit.

Il est curieux de retrouver cette argumentation idéaliste dans la prose de l'UNSFA qui souhaite un cadre d'exercice « correspondant aux réalités économiques et sociales », alors que nul n'ignore les liens qu'entretiennent certains gros cabinets d'architectes avec les groupes bancaires et immobiliers, et leurs collusions d'intérêts avec les entreprises de construction ; alors que l'on en voit d'autres se livrer directement à la spéculation foncière et immobilière ; alors que la pratique du pot de vin, des dessous de table, de l'enveloppe et de la ristourne d'honoraires sont devenus monnaie courante.

Pourquoi le taire plus longtemps ? L'Architecture est souvent une bonne affaire et le temps de la mauvaise conscience est passé.

Ainsi une page de l'histoire des Architectes Français est tournée. Tout un pan de fausse respectabilité, de mythes et d'idéologies s'effondre, découvrant la réalité brutale : une profession qui, si

elle ne se soumet pas à la loi du profit est condamnée à la prolétarianisation et dont l'efficacité apparaît de plus en plus douteuse, dans un système d'économie de marché. Les Architectes, grand-prêtres de l'Art, seront désormais réduits à l'état de laïc et soumis au droit commun, celui du simple citoyen. Mais pour ceux qui croient encore que l'Architecture peut assurer une fonction sociale différente, un nouveau chapitre doit commencer. Le moment est venu de se reconnaître, de s'unir au sein de nouvelles organisations qui échappent au corporatisme, de vrais syndicats où ne siègent pas côte à côte patrons et salariés, et de mener le combat obscur pour la survie de l'architecture, pour la défense des intérêts réels des usagers, pour changer cette société.

Bernard Huet ■

Requiem for an Order

If some of the recent declarations of the Secretary of State for Cultural Affairs concerning a reform of the profession of architect only indicate intentions—the definitive formulation of which we must await in order to judge the real impact—a number of certainties which relate to the organization and modes of behavior in the profession are, nevertheless, discernible.

1) In the future, any idea of reserving the field of architecture as a monopoly for architects alone—as is the case in Belgium, for example—is permanently eliminated.

2) On the contrary, it is a matter of making the law correspond to reality, by expanding the privilege of exercising the profession to categories of persons or organisms who have it already in fact if not in law.

3) Always with a concern for "realism" which seems to be a presidential trait (divorce, abortion), one is deliberately abandoning the exclusively liberal character of the profession. By a significant reversal, the rule, of exercising in an independent manner, becomes the exception. What is already a fact no one disputes.

4) Following a reasonable logic, one comes to foresee the abolition of the code of professional ethics and the disappearance of the Order of Architects, which was created in order that this be respected.

Thus, the Order of French Architects will have lived for 35 years. Those who have demanded the abolition since one day in 1968, of this corporative creation of the fascist Vichy regime, will rejoice ; but, they will find it a bitter deception with respect to present circumstances and significance of this disappearance—so far from the militant dreams of the beautiful month of May. Even those who pay it lip-service cannot hide the defects of an institution that is as little revered as it is respected.

By way of a funeral elegy, one could simply recall that, since its creation and in a continuous manner, the Order had a task of preserving and controlling, at the heel of all the powers which succeeded one another since 1940. Its anti-democratic electoral system was conceived in order to insure the maintenance of a reactionary feudalism, finally to become an anachronism.

Its role consisted essentially in having to swear a derisory oath, to protect a word that some called a "title", and to collect contributions so well weighted as to penalize salaried persons and to favor the employers. In the way of benefits, there were none ; it's enough to compare the services offered by the R.I.B.A. to British architects and the intense activity which it supports in the field of publication, education, research, and the promoting of young architects, in order to be enlightened.

We have seen that one of the official reasons pronounced for abolishing the Order of Architects is the progressive disappearance of the profession exercised in its exclusive form. This conception of the practice, set forth at the beginning of the 20th century by some great minds, assigns to the architect a priestly role vis à vis the client, as with doctors and lawyers. The artist, in order to preserve his integrity as demiurge, should not be the vassal of any economic power, and his art should be protected from any suspicious odor of profit.

It is curious to find this idealist argument in the prose of the UNSFA, which desires a practical framework "corresponding to economic and social realities", whereas no one can ignore the links that some large architectural offices have with banking and real estate groups, and the collusion of interests with construction enterprises, whereas one sees others take part directly in real estate speculation, and the practice of bribes, under the table in an envelope, or in rebates have become commonplace.

Why keep it quiet any longer ? Architecture is frequently a good business, and the time for bad conscience has passed.

Thus, a page in the history French architects has been turned. A whole aspect of false respectability, of myths and ideologies falls away, revealing the brutal reality : a profession which, if it does not submit to the laws of profit, is doomed to be proletarianized and whose efficiency appears more and more doubtful in a market-economy system. The architects, High Priests of Art, will be reduced from now on to a role of layman and placed under a common law, that of the simple citizen. But for those who still believe that Architecture can serve some other, social function, a new chapter must begin. The moment has arrived to identify one another and unite in new organizations which escape corporatism, real unions where employers and employees do not sit side by side, and to continue the obscure battle for the survival of architecture, for the protection of the real interests of users, and, in order to change society.

Bernard Huet ■

V



Bernard Huet, « Requiem pour un Ordre », *L'Architecture d'Aujourd'hui*, n° 181, septembre-octobre 1975, p. V. L'éditorial de Bernard Huet introduit un numéro consacré à l'architecture italienne des années 1970. Sous la houlette de Georges Teyssot, le dossier donne la parole à une nouvelle génération d'architectes représentée par Aldo Rossi, Carlo Aymonino ou encore Manfredo Tafuri. Issus du groupe dit de La Tendenza, ces architectes ne cachent pas leurs opinions politiques, très à gauche, auxquelles adhère Bernard Huet.

Bernard Huet, "Requiem for an Order", *L'Architecture d'Aujourd'hui*, No. 181, September-October 1975, p. V. The editorial by Bernard Huet introduces an issue dedicated to the Italian architecture of the 1970s. Led by Georges Teyssot, the project gave voice to a new generation of architects represented by Aldo Rossi, Carlo Aymonino, and Manfredo Tafuri. From the Tendenza group, these architects were free with their very left-wing political opinions, which Bernard Huet subscribed to.

à «La confusion hexagonale» en passant par «La revanche du Cavalier Bernin», «Un combat douteux», le «Meurtre devant la cathédrale», «La carpe et le lapin» ou «La nuit américaine», ce sont autant d'écrits qui marquèrent le passage de Bernard Huet à la tête de *L'Architecture d'Aujourd'hui*.

Le moment était en effet venu selon lui de «secouer le joug d'un impérialisme culturel d'autant mieux planté en France qu'il ne trouve aucune résistance culturelle de la part d'un milieu architectural exsangue depuis trente ans, et qu'il représente pour les architectes français et leur clientèle la même fascination: la parfaite (et illusoire) conjonction d'un mode d'expression architectural moderne, fonctionnel et efficace, avec le développement économique et technique du capitalisme le plus avancé». Dans cette «nuit américaine» (1976), Huet n'a pas de mots assez durs pour qualifier ces caricatures de l'architecture financière nord-américaine qu'il retrouve, abâtardie, dans les tours de La Défense, les préfectures des villes nouvelles, l'aéroport Charles-de-Gaulle ou la fac de Tolbiac. Une architecture conçue par autant de rejets d'une profession qui «s'est donné l'illusion d'une nouvelle jeunesse lorsqu'elle a troqué les lavallières et les rendus de ses Grands Prix pour le management et les computers des grandes firmes américaines». L'ultime rejeton du modernisme français de l'après-guerre conçu par ces architectes «bozarts», épatés par la plastique du béton.

La violente charge de Huet contre une instance «à la botte de tous les pouvoirs qui se sont succédé depuis 1940» s'inscrit aussi dans un moment bien particulier, où les architectes n'auront peut-être jamais été aussi influents auprès du pouvoir, de droite. Il suffit de préciser que depuis 1977, quarante ans donc, aucune loi spécifique n'a été votée sur l'architecture. Tout juste adoptée au début de cet été, la loi CAP (Création, architecture, patrimoine) n'est pas tout à fait parvenue à étancher leur

soif, verre à moitié vide, à moitié plein. À l'époque, deux figures se disputaient en effet l'influence auprès du politique: Jean Connehaye, élu francilien à la tête du Conseil supérieur de l'Ordre en janvier 1976, et Alain Gillot, élu de 1973 à 1977 à la tête du syndicat des architectes, l'Unsfa (créée en 1970). Gillot s'investira d'ailleurs si intensément qu'il finira par être élu député européen en 1979 sous l'étiquette RPR, tandis que Connehaye, membre du club de pensée créé par Giscard dès 1966, sera lui aussi élu conseiller de Paris, pour l'UDF dès le premier scrutin municipal de mars 1977. Tout cela en dit long sur les tiraillements qui pouvaient alors traverser la «profession» si l'on rappelle quelle fut alors, au sein de la droite, l'intensité de la bataille que se livrèrent giscardiens et chiraquiens. Et dès mars 1978, lors de nouvelles élections à la tête de l'Ordre, Gillot succédera à Connehaye...

Tout le spectre (à droite) était donc couvert, et c'est bien en tant que groupe constitué, lobby dirait-on aujourd'hui, que les architectes étaient montés à l'assaut du politique pour le convaincre de voter «sa» loi précisant que l'architecture est d'abord un fait de culture, joli préambule. Unsfa et Ordre (francilien) unis, un premier projet avait été bruyamment rejeté en septembre 1975, juste au moment où paraissait ce «Requiem», par des architectes venus en nombre, mais oui, manifester rue de Valois sous les fenêtres du ministre Michel Guy – dont Bernard Huet se sentait proche, intellectuellement du moins. Si le Conseil supérieur de l'Ordre était resté plutôt atone, Gillot (Unsfa) et Connehaye (Conseil régional de l'Ordre des architectes Ile-de-France) s'entendirent très bien pour demander, le 18 septembre, lors d'une conférence de presse, la démission du ministre pour «incompétence arrogante»! Que cette loi protège si mal l'exercice, c'est un peu ce que Huet attaque de biais dans son édito, et il est vrai que les médecins condamnés pour «exercice illégal» de la médecine sont plus nombreux que les architectes pour un motif comparable. Mais si l'on ajoute que, de nos jours, tout projet de loi s'accompagne d'une étude des coûts et bénéfices associés à la décision, peut-être une nouvelle «loi sur l'architecture» serait-elle la meilleure manière de précipiter... son extinction définitive! C'est bien parce que l'architecture est par nature rétive à l'aridité de la quantification qu'elle a trouvé sa place dans la division du travail nécessaire à la fabrique de la ville.

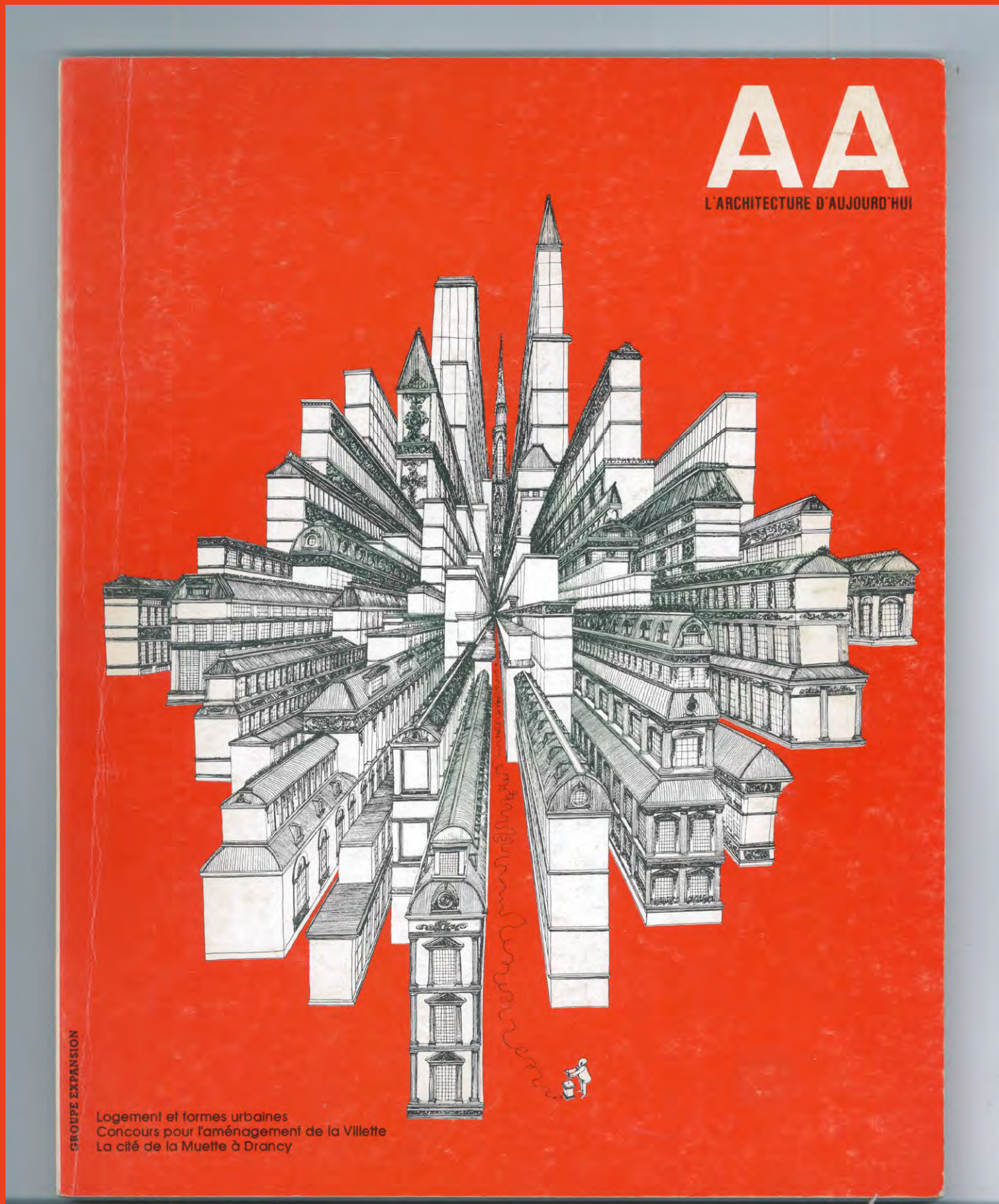
■
ENGLISH

WHEN BERNARD HUET'S SWEETNESS TURNS TO GALL

SEPTEMBER 1975, "L'ARCHITECTURE D'AUJOURD'HUI" NO. 181.

BERNARD HUET WROTE HIS "REQUIEM FOR AN ORDER", WHICH LOST HIM HIS POSITION AS EDITOR-IN-CHIEF TWO YEARS LATER. THIS IS BECAUSE THERE WAS A TIME WHEN THE AUTHORITY REPRESENTING ARCHITECTS WAS, ACCORDING TO HUET, "UNDER THE HEEL OF ALL GOVERNMENTS".

Let us be brief, because we know a great deal about the French Order. Or at least we believe we do, having perhaps forgotten this "Requiem" by Bernard Huet, editor-in-chief of *L'Architecture d'Aujourd'hui* from 1974 to 1977. These were the good times in which L'Expansion group paid its journalists cash on the nail, while giving a free hand to the most likely to stir trouble among them. Undeniably, Huet was one of these, adding an intellectual touch and driven by a taste for reflection, criticism and self-criticism. This "Requiem" initially cost him a court case, which he lost the following year, and then his position at the head of *L'Architecture d'Aujourd'hui*, the circulation of which was diminishing at the same time as its quality was improving, and probably even more still... A few years later, in 1981, he gave a very clearheaded account in an interview closing his collection of *Anachroniques d'architecture* (published in *Archives d'architecture moderne*, 1988): "As soon as you are labelled an intellectual and you have a few problems with the Order of Architects, as happened with me, you are instantly eliminated from all public procurement; and since the private markets elsewhere overlap with the state procurement system, you



Hans-Georg Rauch, extrait de *Dessins à regarder de près* (éd. Planète), couverture, *L'Architecture d'Aujourd'hui*, n° 187, octobre-novembre 1976. Lors de sa prise de fonction en tant que rédacteur en chef en 1974, Bernard Huet rétablit la pratique de l'éditorial, laissée de côté depuis la sortie de la guerre. Ceux-ci fonctionnent comme des tribunes où la parole du rédacteur en chef se libère, indépendamment du thème principal du numéro. À l'image du dessin de Hans-Georg Rauch, le ton de Bernard Huet y est explosif, vivement critique et critiqué, comme en témoigne un «courrier des lecteurs» souvent submergé de réactions.

Hans-Georg Rauch, extract from *Dessins à regarder de près* (published by Planète), cover, *L'Architecture d'Aujourd'hui*, No. 187, October-November 1976. When Bernard Huet took over as editor-in-chief in 1974, he reinstated the editorial, abandoned following the war. This served as an opinion page in which the editor-in-chief voiced his views freely, separate from main theme of the issue. In the image of the drawing by Hans-Georg Rauch, Bernard Huet's tone is explosive, highly critical and criticised, as seen in the readers' letters often inundated with reactions.

CE «REQUIEM» S'INSCRIVAIT AUSSI DANS UNE SÉRIE DE TEXTES À CHARGE CONTRE LA «PROFESSION» AU SENS LARGE, CONTRE SON ANTI-INTELLECTUALISME, SON MANQUE DE CULTURE ET SON AFFAIRISME.

THIS "REQUIEM" WAS ALSO PART OF A SERIES OF ARTICLES ACCUSING THE "PROFESSION" FROM A BROADER PERSPECTIVE, FOR ITS ANTI-INTELLECTUALISM, LACK OF CULTURE AND RACKETEERING.

are excluded from the construction industry". And Huet did have problems with the order over this editorial. This can be easily understood. Yet this "Requiem" was also part of a series of articles accusing the "profession" from a broader perspective, for its anti-intellectualism, lack of culture and racketeering. From 1974 to 1976, from the "hard times" to "National confusion", including "The revenge of Gian Lorenzo Bernini", "A doubtful combat", the "Murder in front of the cathedral", "The carp and the rabbit" or "The American Night", were all articles that marked Bernard Huet's time in charge of *L'Architecture d'Aujourd'hui*. The moment had come, in his opinion, "to shake off the yoke of cultural imperialism, so well established in France that there is no cultural resistance to it in the architectural industry, which has been on its knees for 30 years, and which exerts the same fascination on French architects and their clients: the perfect (and illusory) conjunction of a world of modern, functional and efficient architectural expression, with the economic and technical development of the most progressive capitalism". In this "American Night" (1976), the words of Huet could not have been stern enough to describe the caricatures of North American financial architecture, which he saw, bastardised, in the towers of La Défense, the prefectures of new towns, Charles De Gaulle airport or the Tolbiac University buildings. This architecture is designed by the progeny of a profession that "believed in the illusion of new youth, exchanging neckties and awarding great prizes for management and the computers of big American corporations". The ultimate product of post-war French modernism designed by *Beaux Arts* architects amazed at the malleability of concrete.

The harsh accusation by Huet, against an authority "under the heel of all governments succeeding each other since 1940" came at a particular time, when architects had never had as much influence on right-wing government. It is worth mentioning that since 1977, i.e. for the last 40 years, no specific law has been voted on architecture. Just approved this summer, the CAP law [Création, Architecture, Patrimoine] has still not succeeded in quenching their thirst; glass half empty, glass half full. At the time, two figures competed to influence politicians: Jean Connehaye, an elected representative of Ile-de-France at the head of the Governing Council of the Order, in January 1976, and Alain Gillot, elected representative from 1973 to 1977, at the head of the UNSFA architects' union (created in 1970). Gillot got so involved that he was finally elected European deputy in 1979 under the RPR party, while Connehaye, member of the thinkers' club created by Giscard in 1966, was also elected Councillor of Paris, for the UDF, in the first municipal ballot of March 1977. All this speaks volumes about the frictions in the "profession", if you remember the strength of the right-wing battle that went on between the Giscard and Chirac followers. And in March 1978, when new elections were held for the head the Order, Gillot followed Connehaye.

The whole continuum (right wing) was therefore covered, and it was in the form of a group we would call a lobby today that architects took on politics to win votes for "their" law, first saying that culture is embodied in architecture in the form of an introduction. UNSFA and Order (Ile-de-France) united, a first project was vociferously rejected in September 1975, just when this "Requiem" was published, by architects who protested on Rue de Valois (the Ministry of Culture) in great numbers beneath the windows of the Minister Michel Guy – to whom Bernard Huet felt at least intellectually

close. Although the Governing Council of the Order did not express itself, Gillot (UNSFA) and Connehaye (Regional Council of the Ile-de-France Order of Architects) together agreed to request the resignation of the Minister, on 18 September at a press conference, for "arrogant incompetence"! The slant taken by Huet in his editorial was pretty much that the law offered poor protection of the practice, and it is true that there are more doctors condemned for the "illegal practice" of medicine than architects for a similar motive. But if you add that any draft bill today must be backed by a cost study and report on the benefits associated with the decision, perhaps a new "law on architecture" would be the best way of precipitating its extinction! It is because architecture is by nature rebellious to a dearth of quantification that it has found a place in the division of work needed to create the city.

THE HARSH ACCUSATION BY HUET, AGAINST AN AUTHORITY "UNDER THE HEEL OF ALL GOVERNMENTS SUCCEEDING EACH OTHER SINCE 1940" HAPPENED AT A PARTICULAR TIME, WHEN ARCHITECTS HAD NEVER HAD AS MUCH INFLUENCE ON RIGHT-WING GOVERNMENT.



Massimo Scolari, «Étude», couverture, *L'Architecture d'Aujourd'hui*, n°190, avril 1977. Consacré à l'architecture italienne, ce numéro est le dernier sous la direction de Bernard Huet. Le dossier intitulé «Formalisme-Réalisme» présente les travaux d'architectes incarnant une vision réaliste de l'architecture, en opposition au «mercantilisme professionnel» que représente l'architecture moderne, selon Bernard Huet. Le dessin de Massimo Scolari rappelle les liens étroits entretenus avec la scène italienne très politisée, dernier geste de provocation du rédacteur en chef.

Massimo Scolari, "Étude", cover, *L'Architecture d'Aujourd'hui*, No. 190, April 1977. Devoted to Italian architecture, this was the last issue edited by Bernard Huet. The report called "Formalism - Realism" shows the work of architects embodying a realist vision of architecture, in contrast with the "professional mercantilism" of modern architecture, in the words of Bernard Huet. The drawing by Massimo Scolari recalls the close links with the highly political Italian scene, a final provocative gesture by the editor-in-chief.